



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Webinaire Entreprises 22 novembre 2022

Le plan de sobriété 2022-2024

**Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Contact : sabrina.sayah@developpement-durable.gouv.fr**

Ordre du jour

- **Introduction, DREAL**
 - **Présentation du plan Sobriété, Séverine Truchsess, Chef de projet efficacité énergétique à la DGEC**
 - **Les aides de l'ADEME, Maxime Develay-Morice, Référent décarbonation de l'industrie PACA & Corse & Outre-Mer**
 - **Témoignage de Saint Gobain Isover, Amélie Tissot, Responsable Énergie Isolation France**
 - **« Baisse les watts » CEE La Poste, Antoine Brégeon, directeur marketing de l'Unité d'affaires Efficacité énergétique**
 - **Les aides de l'État, DREETS PACA (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités), Pierre Pic**
 - **Temps d'échanges**
-



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

22 NOVEMBRE

Le contexte du plan de sobriété

Face aux conséquences du conflit ukrainien sur l'approvisionnement gazier, et aux travaux en cours sur le parc nucléaire, il existe un risque de difficultés de disponibilité énergétique au cours des hivers 2023 et 2024.

De nombreuses actions ont été menées pour les éviter (stocks de gaz, capacité terminaux méthaniers, solidarité européenne). En complément, un plan de sobriété a été demandé par le président de la République.

L'objectif : **Réduire la consommation énergétique de 10% d'ici 2024** et mobiliser tous les acteurs (Etat, entreprises, collectivités, citoyens).

Le principe : « *des économies choisies plutôt que des coupures subies* » (E.Borne)

Au-delà, pour limiter le changement climatique, la France a pris un engagement pour atteindre la neutralité carbone en 2050 (soit 40% de baisse de la consommation énergétique) et une sortie des énergies fossiles.

Le plan de sobriété repose à la fois sur des actions :

- de court terme, basées sur l'identification de sources de réduction de consommation d'énergie via l'utilisation de **check-lists « anti-gaspillage »** pour des gains rapides pour les « entreprises » et les « ménages »,
- de moyen terme, basées sur l'accompagnement des différents acteurs pour les aider à s'adapter via des **programmes CEE** (Baisse les Watts, PRO-REFEI, PRO-SMEn etc)

Gisements d'économies d'énergie (gaz et électricité) en 2024 liées au plan de sobriété

0 5 10 15 20 25 (TWh/an)

Température à 19°C

Gestion intelligente des bâtiments tertiaires (BACS)

Thermostats dans les logements

Écogestes électriques

Isolation des réseaux d'eau

Absence de terrasses chauffées / portes formées des commerces /
extinction des enseignes et publicités lumineuses entre 1 et 6 h

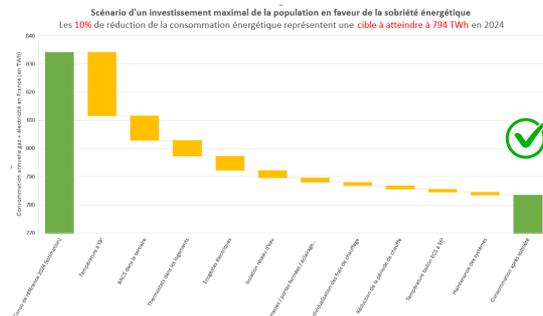
Individualisation des frais de chauffage

Réduction de la période de chauffe

Réglage de la température des ballons d'eau chaude à 55°C

Maintenance des équipements de chauffe

Remplacement luminaires publics par des LED



Le plan de sobriété énergétique



Je baisse



J'éteins



Je décale

Le plan de sobriété – les 15 mesures phares (1/4)

+ de sobriété dans les bâtiments

1. **19°C**, c'est la température maximale de chauffe dans les bureaux que les acteurs s'engagent à mieux faire connaître et appliquer. Baisser la température la nuit à 16°C et à 8°C degrés lorsque le bâtiment est fermé plus de trois jours.
2. **Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de chauffe**, quand cela est possible et quand la température extérieure le permet.

3. **Réduire l'utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux.** En dehors des usages pour lesquels l'eau chaude est indispensable (douches par exemple) et lorsque les conditions le permettent, les gestionnaires auront la possibilité d'arrêter l'eau chaude sanitaire.

+ de sobriété dans nos mobilités

4. **Favoriser le covoiturage grâce à un bonus pour tout nouveau covoitreur qui s'inscrit sur une plateforme.** Prendre le train plutôt que l'avion pour les trajets professionnels de moins de 4 heures. Prendre le train et les transports en commun plutôt que la voiture, lorsque cela est possible.

Le plan de sobriété – les 15 mesures phares (2/4)

+ de sobriété pour un État exemplaire

5. **Diminuer le chauffage de 19°C à 18°C et travailler en horaires décalés les jours de forte tension sur le système électrique** lorsque le signal d'ÉcoWatt est rouge.
6. **Inciter au télétravail pour réduire la consommation de carburant notamment.** Afin d'aider les agents à faire face à l'augmentation des prix de l'énergie, ils bénéficieront **d'une augmentation de l'indemnité forfaitaire de télétravail à hauteur de 15% afin de couvrir l'augmentation des prix de l'énergie à partir de début 2023.** Au-delà, certains services de l'État expérimenteront le télétravail en fermant les bâtiments pour mesurer précisément les économies réelles de chauffage. Ce sera le cas des ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique, avec l'extinction de 4 sites franciliens – Saint-Germain, hôtel de Roquelaure, Grande Arche et tour Séquoia – pour une période de 4 jours, du 29 octobre au 1^{er} novembre inclus.
7. **Limiter la vitesse à 110 km/h sur l'autoroute pour les agents employant leur véhicule de service lors de trajets professionnels non urgents.** Cette mesure permet un gain de 20% de carburant. Il s'agit seulement de quelques minutes supplémentaires par trajet, inclus dans le temps de travail.

Le plan de sobriété – les 15 mesures phares (3/4)

+ de sobriété pour les collectivités territoriales

8. **Réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage public**, qui représente, en moyenne, 30% des dépenses d'électricité d'une collectivité. Éteindre les lumières à certaines heures, réduire l'intensité lumineuse, passer aux éclairages LED avec pilotage automatisé permettrait une économie d'énergie, dès les premiers mois, de 40 à 80% avec un retour sur investissement entre 4 et 6 ans.
9. **Réduire le chauffage des équipements sportifs** : en diminuant de 2°C la température des gymnases et d'1°C la température de l'eau des piscines, comme le recommande l'Association nationale des élus du sport.
10. **Réduire le nombre de mètres carrés chauffés** en regroupant les services publics dans les locaux les mieux adaptés, quitte à les utiliser sur de plus grandes plages horaires.

+ de sobriété pour les entreprises

11. **Les entreprises s'engagent**, une plateforme qui recense les entreprises qui prennent 15 engagements et sont accompagnées dans leur déploiement : éteindre l'éclairage intérieur des bâtiments dès l'inoccupation, réduire l'éclairage extérieur, notamment publicitaire, et l'éteindre au plus tard à 1h, piloter chauffage, climatisation et ventilation ou encore regrouper les déplacements et supprimer ceux inutiles.

➤ **Déjà plus de 30 entreprises du CAC 40 engagées.**

+ de sobriété dans le sport

12. **Réduire de près de 50% le temps d'éclairage avant et après les matchs pour les compétitions se déroulant en journée et de plus de 30% pour les matchs en soirée**, grâce à l'engagement de la Ligue de football professionnel, de la Ligue nationale de rugby, des clubs professionnels et des diffuseurs TV.

370 entreprises ont déjà rejoint le mouvement pour la sobriété !

Le plan de sobriété – les 15 mesures phares (4/4)

+ d'accompagnement pour les Français

- 13. Mise en place d'un bonus sobriété pour valoriser les économies d'énergie et faire baisser les factures.** Les ménages qui maîtrisent leur consommation énergétique pourront recevoir une prime sur les factures de gaz et d'électricité. Plusieurs énergéticiens s'engagent à proposer cette offre.
- 14. Jusqu'à 9000 euros d'aide pour passer d'une chaudière au gaz à une pompe à chaleur en logement individuel** et des aides permettant un reste à charge de 250 euros en moyenne par appartement pour raccorder un bâtiment de logement collectif à un réseau de chaleur, grâce à MaPrimeRenov'.
- 15. Informer les Français sur la météo de l'électricité** (signal ÉcoWatt), en partenariat avec RTE, par les médias audiovisuels et radiophoniques (à l'image de ce qui a été lancé par France télévisions, TF1 et BFM).

Les engagements spécifiques : les entreprises

Bâtiment

- Agir sur les températures : chauffage (19°max, voire moins) et climatisation (26° min)
- Installer et mieux régler les dispositifs intelligents de gestion énergétique (BACS)
- Arrêter la ventilation des locaux inoccupés, isoler les réseaux d'eau dans les bâtiments
- Entretien des installations (chauffage, ventilation, etc)

Mobilité

- Interroger les déplacements : regrouper, supprimer, changer de modalités
- Déployer les forfaits mobilités et former à l'éco-mobilité
- Etablir / optimiser des plans de mobilités avec les partenaires sociaux

Travail et animation concertée

- Désigner un ambassadeur sobriété
- Mettre en place d'un plan sobriété énergétique

Activité

- Massifier les audits énergétiques et les investissements à rentabilité rapide
- Décaler certaines activités soit l'après-midi, soit la nuit (charge véhicules)
- Prévoir une organisation en télétravail pour les situations d'urgence

Valoriser l'engagement des entreprises



- Une plateforme <https://lesentreprises-sengagent.gouv.fr/>
- Un plan de 16 actions
- Mise à disposition d'un centre de ressources, de support, de recueil et de partage des meilleures pratiques, de suivi et de communication.

10 GESTES

pour faire des économies d'énergie dans les entreprises

Pour gagner en efficacité énergétique et décarboner la production, des actions de sobriété peuvent être mises en place immédiatement et à plus long terme.

La check-list « anti-gaspillage » à destination des entreprises

1. Adapter la température du chauffage

des bâtiments en fonction de l'occupation et de la température extérieure: 19°C pour les pièces occupées, 16°C hors période d'occupation, 8°C si les lieux sont inoccupés plus de deux jours. Baisser la température de 1°C, c'est 7% de consommation d'énergie en moins. S'assurer de la bonne fermeture des locaux chauffés.

2. Entretien et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid :

installer des portes sur les meubles frigorifiques, vérifier le bon réglage et entretenir les chaudières, les pompes de circulation d'eau chaude, les pompes à chaleur, les systèmes de climatisation réversibles... en plus de l'inspection quinquennale obligatoire.

3. Optimiser le fonctionnement des équipements industriels

comme les appareils à air comprimé (recherche de fuites, arrêt des compresseurs en période d'inactivité, nettoyage des filtres, diminution de la pression des soufflettes à 2 bars...) et les fours, séchoirs et ventilations. Optimiser les débits et températures. Diminuer la pression du réseau vapeur ou du débit d'air. Vérifier l'état des calorifuges et inciter le personnel à rechercher et signaler les fuites.

4. Réduire la consommation de l'éclairage :

améliorer son efficacité en déployant des LED ou des éclairages basse consommation, éteindre lors des périodes de fermeture, réduire l'éclairage extérieur notamment publicitaire.

5. Viser la sobriété numérique :

arrêter les systèmes audiovisuels non indispensables (comme les écrans des halls d'accueil), éteindre les écrans et ordinateurs la nuit, limiter le nombre et le surdimensionnement des équipements informatiques, augmenter la température des salles de serveurs, mettre en oeuvre des systèmes de refroidissement passifs (free cooling).

6. Impliquer les salariés :

les sensibiliser à l'efficacité énergétique, les former aux enjeux environnementaux, les inciter à réduire l'impact de leurs déplacements (via le forfait mobilités durables par exemple), organiser le télétravail lorsque c'est possible.

7. Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie

pour identifier les économies rapidement réalisables. Les CCI et CMA proposent des accompagnements

et des visites énergie (contact via Place des entreprises) ; pour les PME de 20 à 250 salariés, Bpifrance et l'Ademe proposent le diag éco-flux.

8. S'engager dans une démarche plus ambitieuse

avec le soutien de l'Ademe. Bénéficiaires de financement pour réaliser des audits énergétiques, des études sur des projets d'amélioration de la performance énergétique et la mise en place de systèmes de management de l'énergie.

9. Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation.

L'appel à projets Decarb flash subventionne des actions rapides de réduction de la consommation d'énergies fossiles dans de petits sites industriels. Le fonds chaleur finance les projets visant la production de chaleur et de froid renouvelables.

10. Développer des produits et des services écoconçus et axés sur l'usage

plutôt que la vente grâce aux retours d'expériences, aux guides et à l'accompagnement de l'Ademe. Des aides sont disponibles pour des études et investissements afin d'intégrer des matières recyclées aux produits.

1. Adapter la température du chauffage
2. Entretien et rendre plus efficaces les équipements de chauffage et de froid
3. Optimiser le fonctionnement des équipements industriels
4. Réduire la consommation de l'éclairage
5. Viser la sobriété numérique
6. Impliquer les salariés
7. Faire un état des lieux de ses consommations d'énergie
8. S'engager dans une démarche plus ambitieuse
9. Investir dans des projets d'efficacité énergétique ou de décarbonation
10. Développer des produits et des services écoconçus et axés sur l'usage

POUR ALLER PLUS LOIN

En cas de tension sur le système électrique, consulter monecowatt.fr pour piloter au mieux votre consommation d'électricité. Vous pouvez également devenir partenaire Ecowatt.

Pour plus de conseils, consulter agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises

En conclusion

Les hivers qui arrivent sont l'affaire de tous

Nous avons tous un rôle à jouer : « des économies choisies plutôt que des coupures subies. », encore plus en période Ecowatt rouge.



Au-delà des présentations suivantes, d'autres dispositifs complémentaires existent pour accompagner les entreprises dans la sobriété et dans la réduction de la consommation énergétique (PRO-REFEI, PRO-SMEn etc). Pour en savoir plus sur ces programmes, ATEE (atee.fr, avec une antenne dédié à PACA)

Valoriser vos démarches d'entreprises sur





MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



MERCI POUR VOTRE ATTENTION !



Je baisse



J'éteins



Je décale

Les soutiens à la décarbonation de l'industrie

Bilans et dispositifs d'aide en cours

Maxime DEVELAY-MORICE

*Référent décarbonation de l'industrie
PACA, Corse & Outre-Mer*

PRORÉFEI



INVĒEST

**FONDS
CHALEUR
DE L'ADEME**

ACT

1. Introduction

2. Formation, études & accompagnement

3. Bilan du Plan de Relance

4. Dispositifs de soutien

5. Autres dispositifs pour accélérer la réalisation des projets

Industrie :

- 81 MtCO₂ d'émissions directes de GES
- 20% des émissions françaises
- 60 % grande industrie et 40% industrie diffuse

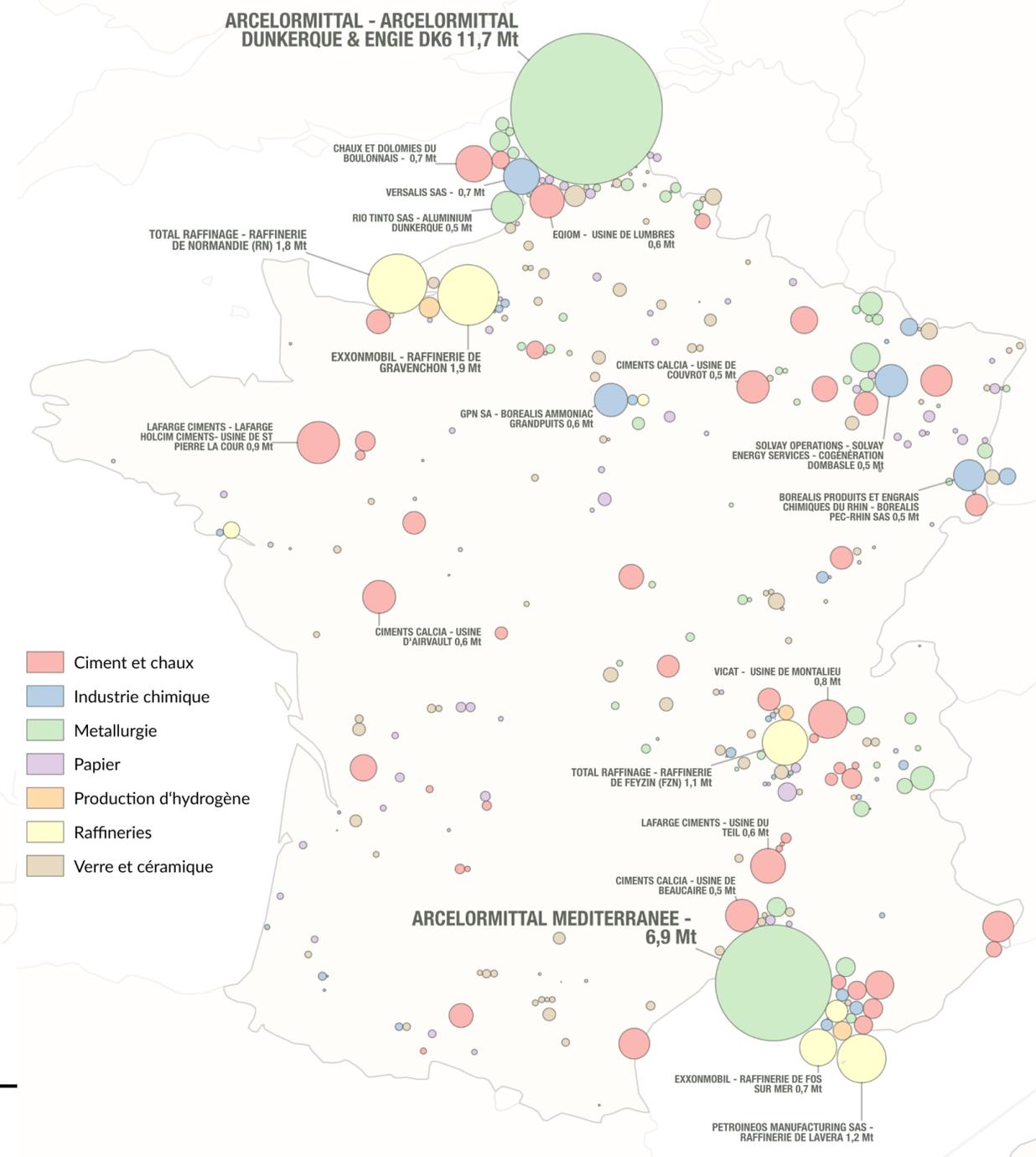
Émissions industrielles 2021 de CO₂ SEQE-UE

Cartogramme de Dorling des émissions de CO₂ SEQE-UE en 2021 en France métropolitaine, hors activité de combustion.

Les cercles sont proportionnels à la quantité d'émissions et, si nécessaire, déplacés aussi peu que possible pour éviter les superpositions.

Sources : European Union Transaction Log 2022
Base Sirene 2022, Insee
Base officielle des codes postaux 2022, La Poste
Natural Earth, 2022

Cedric Rossi 2022



1. Introduction

2. Formation, études & accompagnement

3. Bilan du Plan de Relance

4. Dispositifs de soutien

5. Autres dispositifs pour accélérer la réalisation des projets

Dispositifs de formation pour les industriels

PROREFEI
La formation des référents
énergie dans l'industrie

Créer une communauté de **référents énergie** dans l'industrie
Pour mettre en place des **plans d'action sur le long terme** et mobiliser leurs collaborateurs

INVEEST

Créer une communauté de **financeurs de la transition énergétique** dans l'industrie
Pour **débloquer les financements** de projets avec des solutions financières adaptées



Karine Maillard, Chef de projet

PROREFEI

k.maillard@atee.fr

<https://www.prorefei.org/>



**Noémie Papon, Chef de projet
Industrie**

npapon@greenflex.com

www.inveest.org



Format : e-learning, formation 2 jours et accompagnement individuel en situation de travail
Formations financées en partie par le dispositif des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE)

Accompagnement vers une industrie sobre et décarbonée



Depuis 2015, toutes les grandes entreprises doivent soit d'avoir réalisé un **audit énergétique**, soit d'être **certifiée ISO 50 001**

Un audit = des actions directement visibles sur la facture énergétique
+ des gains potentiels de 10 % à 25 % de la facture énergétique annuelle



Démarche
structurante,
engageante et
pérenne



agir
POUR LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Études de faisabilité

Efficacité énergétique
récupération de chaleur
EnR...



ACT

ACT pas à pas : définition et mise en œuvre de stratégies de décarbonation des activités de l'entreprise

Cible : Entreprises peu matures

ACT Evaluation: Evaluer l'alignement de la stratégie de l'entreprise au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : Entreprises disposant d'un plan de transition



bpifrance

1. Introduction

2. Formation, études & accompagnement

3. Bilan du Plan de Relance

4. Dispositifs de soutien

5. Autres dispositifs pour accélérer la réalisation des projets

Bilan des Appels à projets du FDI, à date

1,2 Md€ pour 2020 – 2021 – 2022

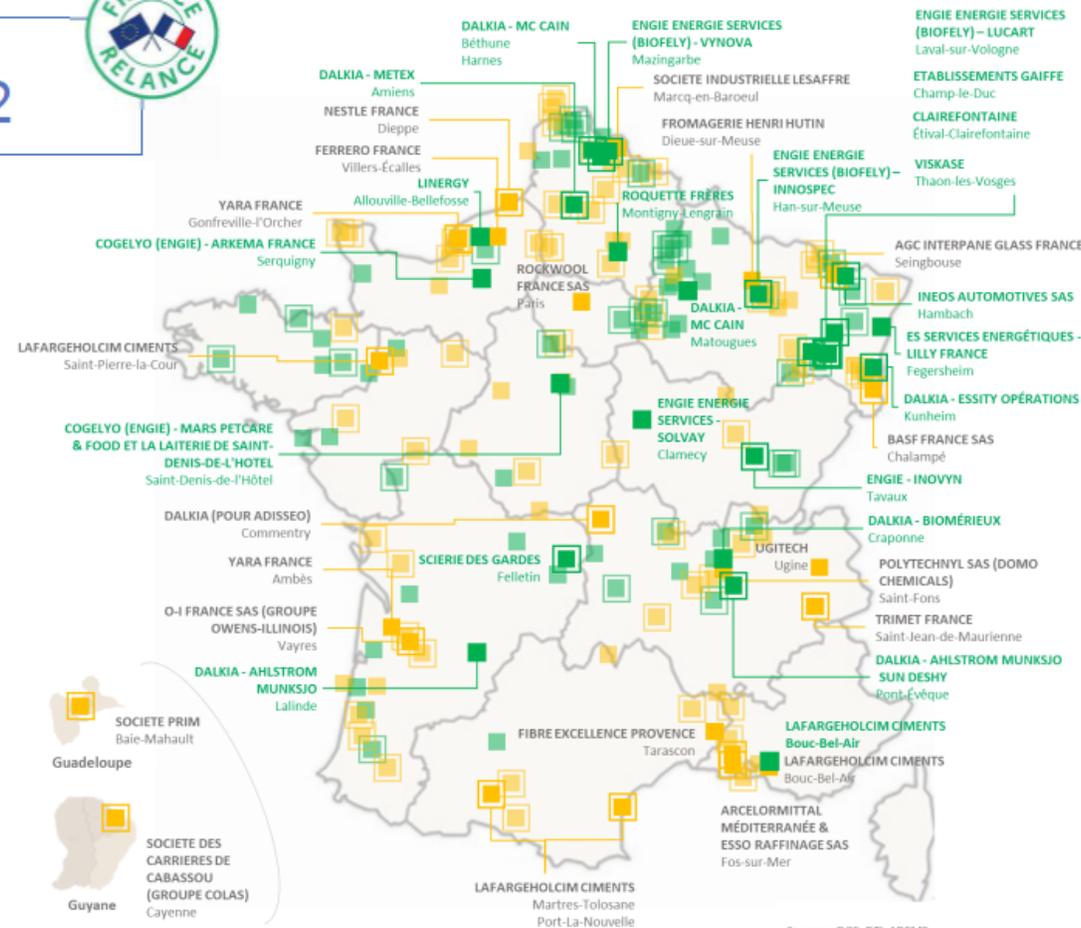


Volet décarbonation des procédés et des utilités :

- 98 lauréats
- 322 M€ d'aides pour 1,57 Md€ d'investissement industriel
- 2,1 MtCO₂e évitées/an
- 17,1% de réduction de GES en moyenne par site

Volet chaleur bas carbone :

- 96 lauréats
- 431 M€ d'aides CAPEX et 327 M€ d'aides OPEX
- 1,16 Md€ d'investissement industriel
- 1,8 MtCO₂e évitées/an



Légende

- Projets lauréats Chaleur Biomasse (24)
- Anciennes vagues Chaleur Biomasse (66)
- Projets lauréats Efficacité Énergétique et décarbonation des procédés (23)
- Anciennes vagues Efficacité Énergétique et décarbonation des procédés (75)
- Projets localisés dans des territoires d'industrie

Focus sur Volet décarbonation des procédés et des utilités

Une diversité des projets révélatrice de la diversité des procédés industriels

Efficacité énergétique



Remplacement d'un four de réchauffage de laminoir par un nouveau four à haute efficacité énergétique

Acier

Récupération de chaleur



Récupération de chaleur sur la centrale d'air comprimé pour baisser la production de chaleur de la chaudière centrale

Bois

Electrification



Remplacement des procédés de cuisson et de graphitation actuels par trois fours électriques à induction

Equipements électriques

Intrants matières alternatifs



Substitution de clinker par des argiles activées pour produire du ciment bas-carbone

Ciment



Installation d'un séchoir énergétiquement plus performant (capacité d'accueil de CSR)

Plâtre



Réutilisation de la chaleur issue des condensats, buées et réseau de refroidissement

Agroalimentaire



Installation d'une Recompression Mécanique de Vapeur (RMV) électrique pour production de sel solide

Chimie

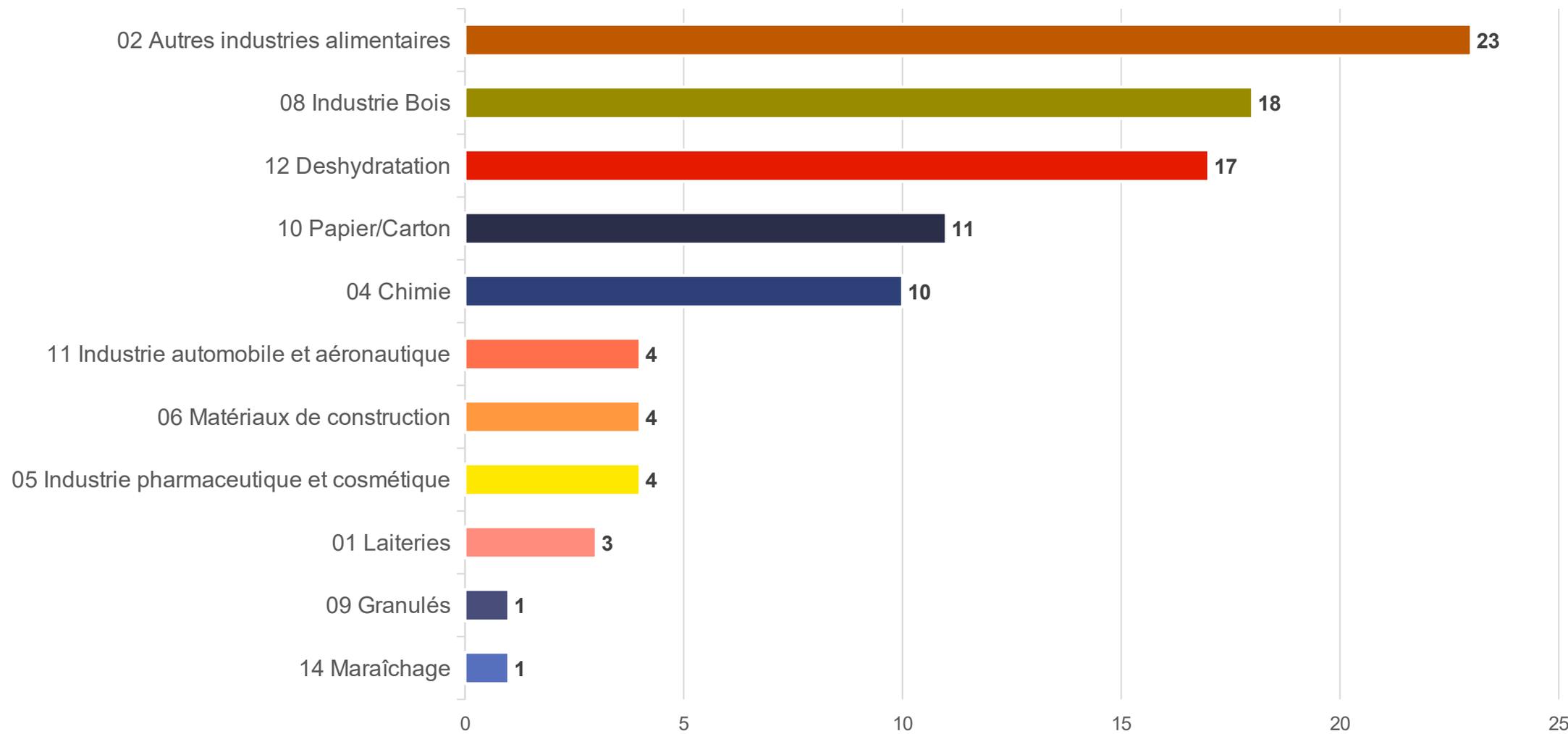


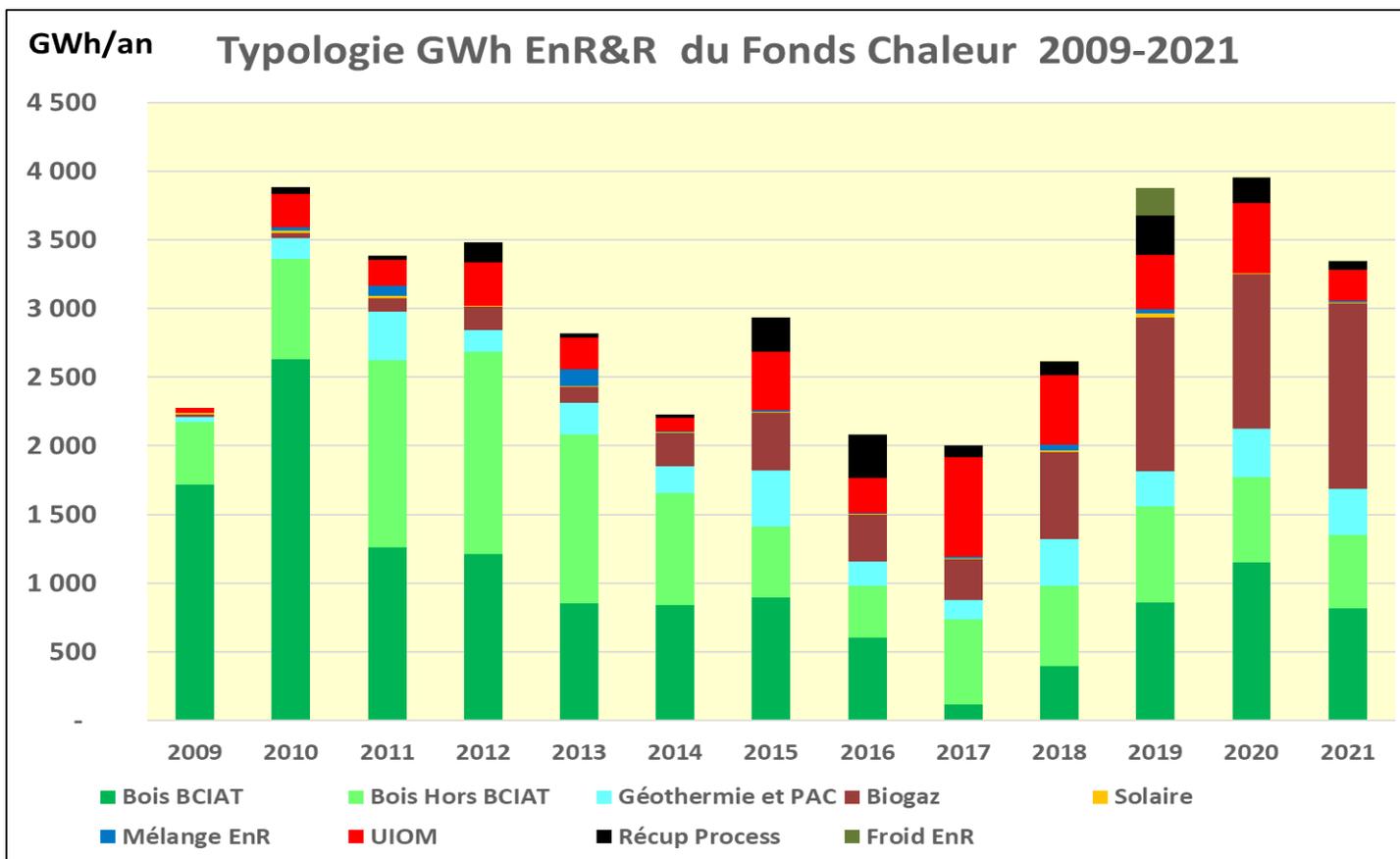
Augmentation du taux de calcin utilisé en substitution des ressources naturelles

Verre

Bilan de l'AAP BCIAT 2020-2022

Répartition des lauréats par secteur d'activité





Fonds Chaleur aidés 2021 en France

- Méthanisation (110 installations)
- Biomasse (128 installations)
- Géothermie (81 installations)
- UIOM
- Récup de chaleur ; Solaire

1. Introduction

2. Formation, études & accompagnement

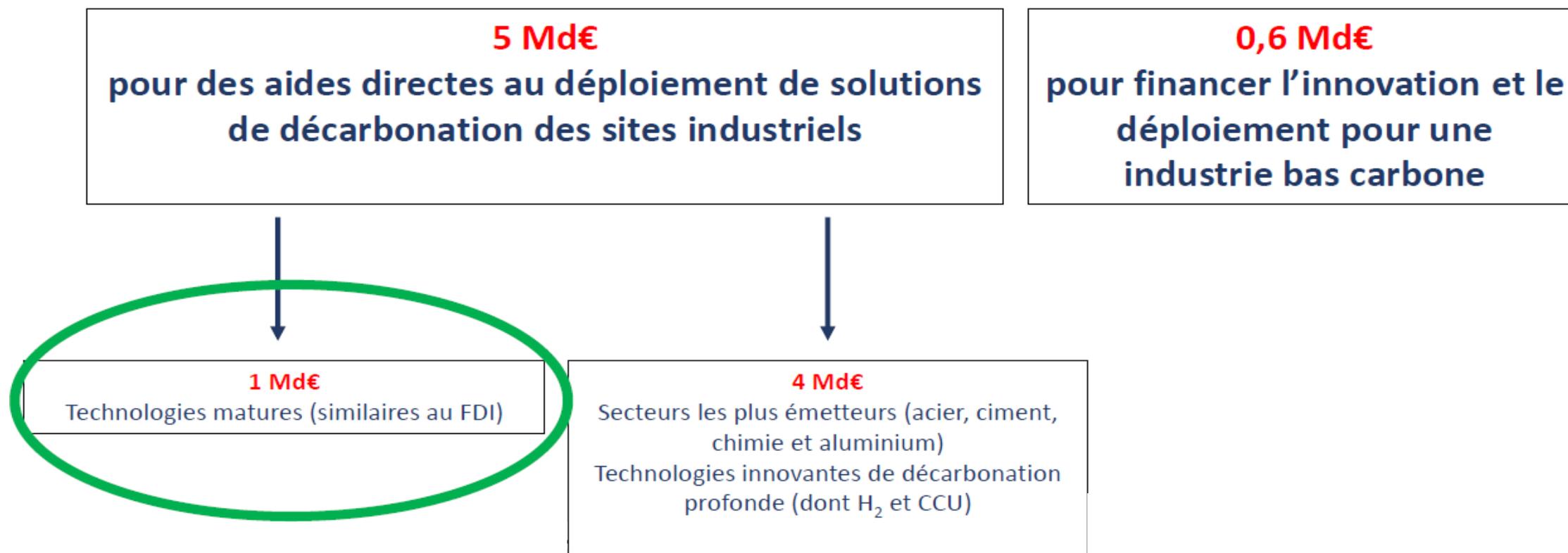
3. Bilan du Plan de Relance

4. Dispositifs de soutien

5. Autres dispositifs pour accélérer la réalisation des projets

Du Plan de Relance à France 2030

5,6 milliards d'euros pour décarboner l'industrie sur la période 2022-2026



Appels à projets/dispositifs « décarbonation industrie »

ETUDES & ACCOMPAGNEMENT



AAP Zones industrielles Bas Carbone ZIBaC ouvert



R&D – Innovation

600 M€

2 AAP innovation
AAP IBaC PME
AAP DEMI BaC
ouverts

AAP innovation
transverse
I-DEMO
ouvert

bpi**france**

AAP Maturation

En attente réouverture

AAP PEPR* SPLEEN

En attente réouverture

Demande
(industriels)

Offre
(équipementiers)

Déploiement - CAPEX / OPEX

5 Md€

Fonds
Décarbonation
Industrie

AAP Industrie Zéro Fossile

- ❖ Volet 1 : BCIAT
- ❖ Volet 2: DECARB-IND
Clôture 23 juin
- ❖ Volet 3 : DECARB FLASH
Clôtures 15 sept & 3 nov

Autres
AAPs
en projet

INDUSTRIALISATION

AAP SOLInBaC

Nouvelles capacités de production de solutions technologiques de décarbonation de l'industrie

ouvert

Autres dispositifs d'aide au déploiement



ÉTUDES ET CONSEIL

Jusqu'à **50 %** + Bonus de 10 à 20% pour les PME*

Dispositif	Taux d'aide	Bonus
INVESTISSEMENT EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Dispositif CEE (Certificats d'Économies d'Énergie)	Jusqu'à 30 % des investissements	+ Bonus de 10 à 20 % pour les PME*
INVESTISSEMENT RÉCUPÉRATION DE CHALEUR	Jusqu'à 60 % des investissements	+ Bonus de 10 à 20 % pour les PME*
INVESTISSEMENT RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR	Jusqu'à 45 % des investissements	+ Bonus de 10 à 20 % pour les PME*
INVESTISSEMENT ÉNERGIES RENOUVELABLES	Jusqu'à 45 % des investissements	+ Bonus de 10 à 20 % pour les PME*

 Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE (Ministère de l'Environnement)



Modalités d'accompagnement : www.ademe.fr/fondschaleur

Pour savoir si votre opération est éligible au Fonds Chaleur : <http://www.fonds-chaleur.ademe.fr>

1. Introduction

2. Formation, études & accompagnement

3. Bilan du Plan de Relance

4. Dispositifs de soutien

5. Autres dispositifs pour accélérer la réalisation des projets

Différents outils pour construire les trajectoires de décarbonation à horizon 2050



Accord de Paris



Paquet « Fit for 55 »

Objectif : réduction des émissions nettes de gaz à effet de serre d'au moins 55 % d'ici à 2030 et atteinte de la neutralité carbone en 2050



Stratégie Française Energie Climat

Feuille de route pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique

Politiques publiques mises en place traduire les accords de Paris

Transition 2050 ADEME
4 scénario pour atteindre la neutralité carbone en 2050

Plans de transition sectoriels

Périmètre national

Construction des trajectoires de décarbonation d'un secteur industriel

SECTEUR

ZIBAC

Périmètre national

Construction de la trajectoire de décarbonation de la zone industrielle

ZONE INDUSTRIELLE

ACT

Périmètre international

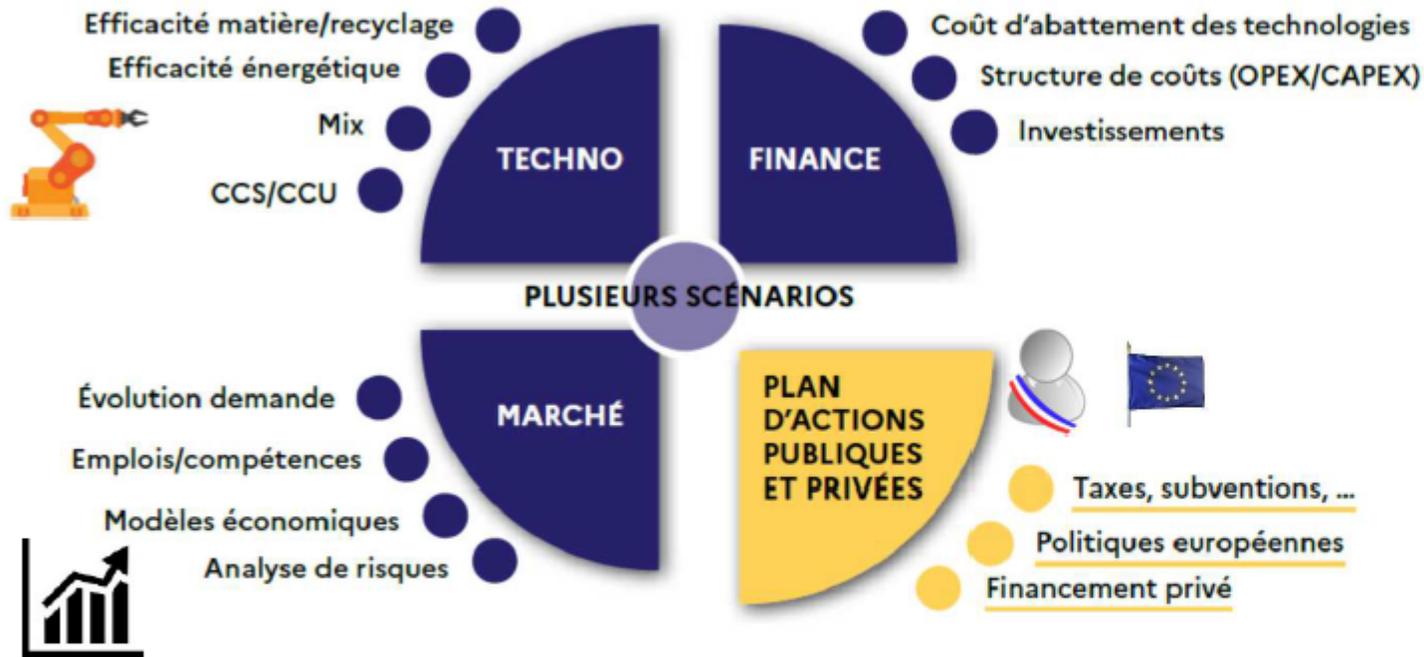
ACT pas à pas : définition et mise en œuvre de stratégies de décarbonation des activités de l'entreprise

ENTREPRISES



Plusieurs outils d'aide à la décision pour différents acteurs

Zoom sur le PTS (plan de transition sectoriel)



PERIMETRE :



SECTEURS

- ❖ Acier
- ❖ Ammoniac
- ❖ Aluminium
- ❖ Papier/Carton
- ❖ Ciment
- ❖ Sucre
- ❖ Chlore
- ❖ Verre
- ❖ Ethylène

Objectif

Co-construire un scénario et le **plan d'actions** pour atteindre les objectifs de **décarbonation** de la SNBC

Merci pour votre écoute

Maxime DEVELAY-MORICE

*Référent décarbonation de l'industrie
PACA, Corse & Outre-Mer*



PROJET(S) DE RÉDUCTION DES GES D'UN SITE INDUSTRIEL

AAP DECARB FLASH

Investissement > 100 k€ et < 3 M€

Liste d'actions prédéfinies :

- Récupération de chaleur fatale
- Système de suivi (capteurs, logiciel)
- Calorifugeage (matériel, réseaux)
- Fours et/ou chaudières électriques
- Isolation des bâtiments industriels
- Chauffage énergies renouvelables

[Aide à l'investissement](#)



+ de détails page 6

AAP DECARB IND

Investissement > 3 M€

Dispositif clos actuellement,
reprise prévue fin 2022 ou courant 2023



+ de détails page 5

PROJET(S) D'INNOVATION

DEMIBaC

R&D et démonstrateurs de solutions innovantes de décarbonation industrielle

Investissement > 1,5 M€

Solution de décarbonation innovante (briques technologiques, composants, équipements, procédés, intrants)

Efficacité énergétique
Décarbonation mix énergétique
Décarbonation process industriel
Captage, stockage et valorisation CO2



+ de détails page 9

SANS OUBLIER LES DISPOSITIFS HABITUELS :

Aide à la décision :

- Audit énergétique
- Etude de faisabilité

+ de détails page 14

Initiative ACT :

- Elaborer / évaluer sa stratégie bas carbone

+ de détails page 11

Fonds Chaleur ADEME :

- Récupération de chaleur fatale
- Géothermie
- Solaire thermique
- Raccordement à un réseau de chaleur

PROJET(S) DE PRODUCTION ENERGIE BAS CARBONE

CHAUDIÈRE BIOMASSE

Installation d'une chaudière biomasse pour process industrielle

Financement études
[Aide à l'investissement](#)



+ de détails page 7

Plan Solaire

Dispositif de soutien au développement d'installations photovoltaïques

Financement d'étude opportunité
[Accompagnement AMO](#)
[Aide à l'investissement](#)



+ de détails page 13

OFFRE DE SOLUTION

SOLInBaC

Soutien de l'offre de solutions de décarbonation des industriels

Investissement > 1 M€

Soutien aux investissements productifs des fournisseurs de solutions de décarbonation

[Aide à l'investissement](#)



+ de détails page 10

Dispositifs des CEE :

- Récup chaleur et/ou optimisation compresseur
- Récup chaleur et/ou optimisation groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, presse à injection électrique...



SOBRIETE ET DECARBONATION CHEZ SAINT-GOBAIN ISOVER

A. TISSOT, Responsable Energie



SOMMAIRE

- 1. SAINT-GOBAIN ISOVER**
- 2. CONTEXTE DE NOTRE DÉMARCHE NRJ & CO2**
- 3. ORGANISATION**
- 4. STRATÉGIE DE DÉCARBONATION**
- 5. ACCOMPAGNEMENTS PUBLIQUES
SOLLICITÉS**

1. SAINT-GOBAIN ISOVER

- Leader mondial des solutions d'isolation durable
- Développement d'isolants multi-matériaux, pour répondre aux enjeux de bien-être, efficacité thermique et acoustique de ses clients
- Présent sur les marchés de l'isolation des bâtiments (rénovation, résidentiel neuf et non résidentiel neuf) et de l'isolation technique

- Création en 1937
- Plus de 10 000 salariés dans le monde
- 63 sites industriels



1. SAINT-GOBAIN ISOVER EN FRANCE

CHEMILLE



130 salariés

90 000 tonnes de laine minérale de verre / an

CRIR



Pilote industriel pour réaliser des essais R&D et pré-industrialiser les nouveaux produits avant production en usine

GENOUILLAC



185 salariés

90 000 to d'isolants tonnes à base de laine de roche

CHALON SUR SAÔNE



150 salariés

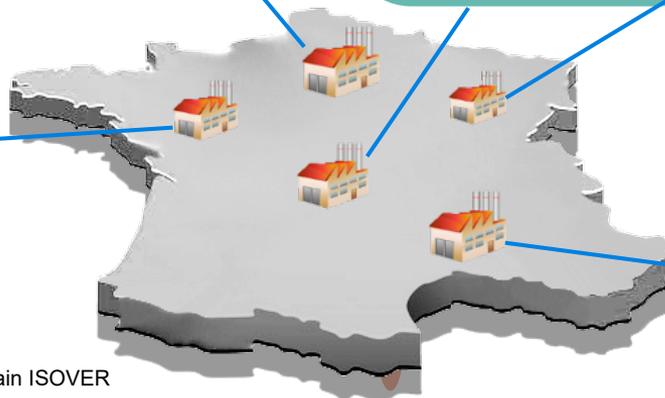
20 000 tonnes de laine de verre / an

ORANGE



270 salariés

120 000 tonnes de laine de verre / an



2. CONTEXTE DE NOTRE DÉMARCHE ENERGIE ET CO2

- Objectifs de décarbonation du Groupe Saint-Gobain

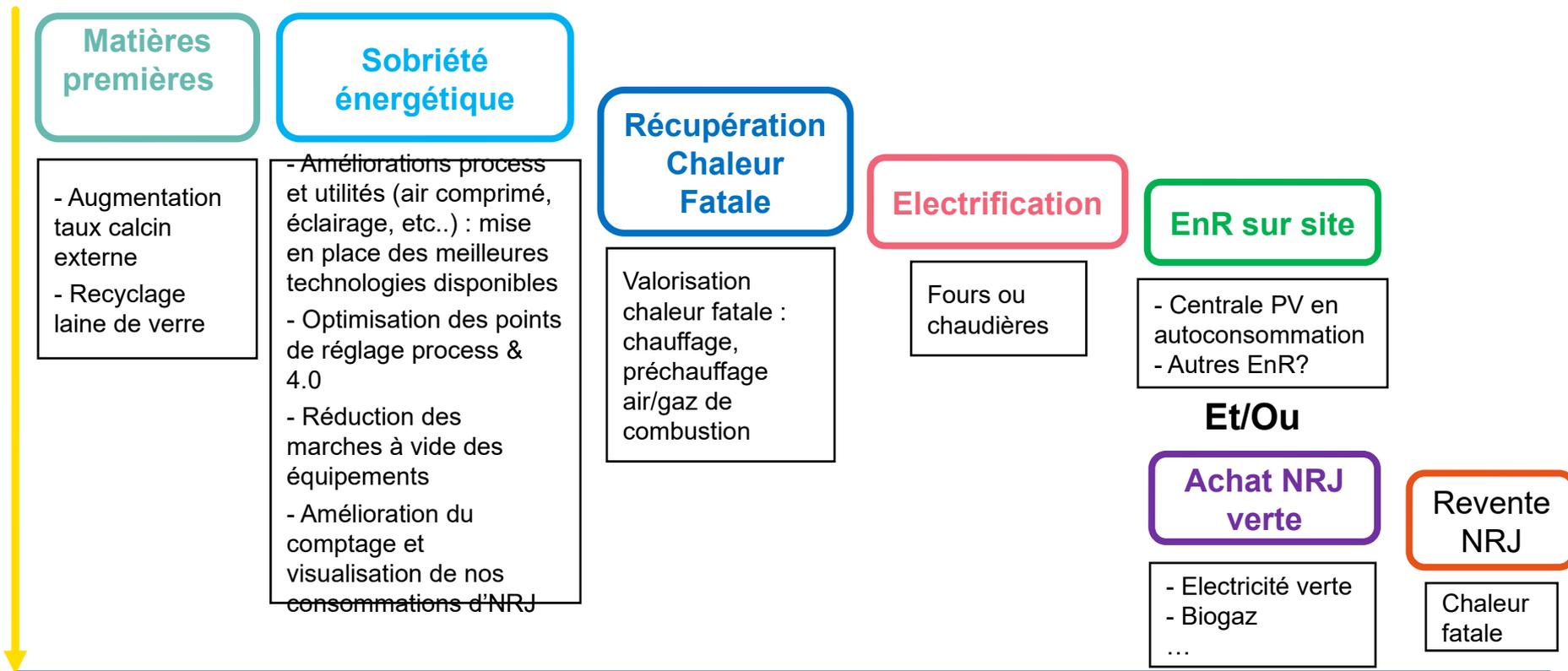


- Démarche d'amélioration continue depuis plus de 15 ans
- Certification ISO 50 001 depuis 2015
- Plan de Performance Energétique (PPE) pour bénéficier de l'abattement TURPE pour les sites d'Orange et Chemillé

3. ORGANISATION DE LA DÉMARCHE ÉNERGIE

- En central, un responsable énergie rattaché à la direction technique
 - Suivi des consommations d'énergie et émissions CO2 des sites
 - Identification des projets NRJ/CO2 pertinents pour nos sites : participation à des salons/webinaires, contacts externes, études d'opportunités
 - Feuille de route décarbonation
 - Financements/subventions
 - Lien entre sites, avec les autres entités de Saint-Gobain (PLACO, GLASS, équipes de recherche, achats, RSE, juridique, etc...), avec les organismes externes (ADEME, DREAL, ...)
- Un comité énergie par site
 - Comité mensuel ou bimensuel, qui rassemble des représentants des différents services (direction, production, maintenance, travaux neufs, EHS, contrôle de gestion)
 - Suivi des performances énergie site et par équipement
 - Plan d'action propre au site

4. STRATÉGIE DE DÉCARBONATION



5. ACCOMPAGNEMENTS PUBLIQUES SOLLICITÉS

● Construction de notre feuille de route

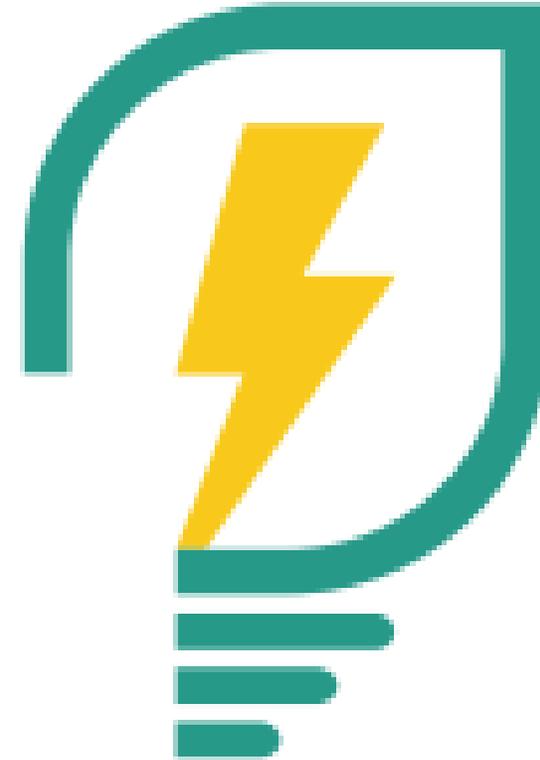
ISOVER est lauréat de l'expérimentation EXPEDITE (EXPERimentation à la Décarbonation de l'Industrie et à la Transition Energétique): méthodologies d'accompagnement des industriels, testées en conditions réelles, financées par l'ADEME

- Expérimentation 2 : Etudes d'opportunités pour décarboner nos sites – INDDIGO
- Expérimentation 4 : Stratégie d'approvisionnement en énergies décarbonées – NALDEO - OPERA energie

● Aides pour la réalisation de projets

- Projets >3M€ : Fond Décarbonation de l'industrie de l'ADEME
 - AAP IndusEE 2020 dans le cadre de « France Relance »: Projet composition sur le site ISOVER d'Orange, gain escompté de 6 GWh/an et 2804 To CO2/an, subventionné à hauteur de 800 k€
- Plus petits projets :
 - Guichet ASP / Decarb Flash : mise en place d'un EMS (Energie Management System), pompe à chaleur en réhausse de température

Accompagner les TPE/PME dans la sobriété énergétique



En partenariat avec :



Avec le soutien de :



Pourquoi le programme « Baisse les Watts » ?

Un contexte énergétique tendu

- **Hausse des prix** généralisée : +6 % septembre 2022⁽¹⁾
- Des factures **énergétiques qui explosent** : prix d'achat en gros du MWh x10 en août 2022⁽²⁾ répercuté en tout ou partie par une grande majorité des fournisseurs
- **Tensions** sur le système d'approvisionnement

1. Une vraie appétence des TPE/PME...

84 %⁽³⁾ des PME considèrent qu'il est **important de réduire leur consommation d'énergie**

2. ...avec une volonté de passer à l'action ...

63 %⁽³⁾ d'entre-elles envisagent la mise en œuvre d'actions d'économies d'énergie dans les 5 prochaines années.

3. ... Mais un manque de connaissance et de savoir faire

80 %⁽⁴⁾ des TPE-PME ne connaissent pas précisément leur contrat d'abonnement énergétique et **24 %⁽³⁾ déclarent même ne pas savoir comment faire des économies d'énergie** (manque de ressources, informations et accompagnement)

La Poste, en partenariat avec Economie d'Énergie, Energies Demain, CCI France et CMA France comme porteurs associés, a élaboré un programme financé par le dispositif des CEE visant à **accompagner les TPE/PME dans un parcours de sensibilisation** à la consommation d'énergie de leurs activités, pour **développer leur prise de conscience**, leur **maitrise et leur autonomie** en matière de consommations d'énergie

(1) INSEE (2) hellowatts.fr (3) Sondage ObSoCO pour Engie auprès de 500 entreprises de moins de 25 salariés, 2019 (4) Sondage IFOP pour ENI auprès de 800 dirigeants de PME (+10 salariés) 2020



En quoi consiste le programme ?

Un programme CEE visant à **accompagner les TPE/PME** dans un parcours de **sensibilisation à la consommation d'énergie** de leurs activités, pour **développer leur prise de conscience**, leur **maitrise et leur autonomie** en matière de consommations d'énergie.

Le programme est **totalemtent gratuit** pour les entreprises souhaitant adhérer au programme

Durée du programme

4 ans –
2022 - 2025

Budget

26 millions d'€

Cible

Ensemble des TPE/PME
(hors industrie)

3 objectifs majeurs

245k entreprises avec
un carnet de bord
ouvert

61k
entreprises
formées

3,7 TWHC
d'économies
d'énergie

**Porteur
principal**



**Porteurs
associés**



1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

A qui s'adresse le programme ?

Ensemble des TPE/PME parmi **14 filières métiers** (*) représentant 3,9m de TPE/PME soit 5,1m d'établissements

Entreprises de services (Agences bancaires, immobilier, conseil, ...)

Cafés & restaurants (Traditionnel, rapide, vente à emporter, ...)

Hébergements touristiques (Hôtels, camping, locations, ...)

Artisanat alimentaire (Boulangers, pâtisseries, bouchers, ...)

Grands commerces alimentaires (Supermarchés, hyper marchés, ...)

Petits commerces alimentaires (Alimentations générales, supérettes, épiceries, ...)

Commerces non alimentaires (Electroménager, meubles, vêtements, ...)

Services de proximité (Réparation, garagistes, soins, blanchisseries, ...)

Entrepôts (Entreposage & stockage, vente à distance, ...)

Commerces de gros BtoB (Commerce interentreprise alimentaire, biens, matériaux, ...)

Enseignement (Ecoles primaires, secondaires, supérieures, recherche & développement, ...)

Santé (Médecins, hôpitaux, hébergement médicalisés & sociaux, ...)

Sport, culture, loisirs (Installations sportives, art, musée, film, parcs, ...)

Transports (Routiers, ferroviaires, fret, maritime, taxi, déménagement, ...)



*Les entreprises d'autres filières (ou n'étant pas une TPE/PME) et souhaitant s'inscrire peuvent le faire via le formulaire d'inscription sur www.baisseleswatts.fr. Leur candidature sera étudiée au cas par cas et elles seront recontactées par un conseiller Baisse les Watts pour étudier leur situation.

Quels bénéfices pour les TPE/PME ?

Un **dispositif gratuit de formation** et **d'accompagnement personnalisé** permettant via des **Fiches Actions** de réaliser de premiers **écogestes** et de **premières économies d'énergie**



CARNET DE BORD ENERGIE

Une visualisation des **équipements les plus énergivores** et des **recommandations d'actions** concrètes **adaptées à votre métier**



ACCOMPAGNEMENT

Un **conseiller vous accompagne** par téléphone **tout au long de** votre parcours



FORMATION

Un parcours de formation **adapté à votre situation** et **modulable** selon vos disponibilités (en présentiel ou à distance)

La plateforme Baisse les Watts



Un carnet de bord proposant des **actions d'économie d'énergie** adaptées à son activité

Une **espace Actualités** qui adapte les contenus au type d'activité

Une **espace Ressources** pour comprendre les enjeux énergétiques de son secteur et connaître les aides financières pour l'efficacité énergétique

Un Carnet de bord Energie accessible dès Novembre

- ✓ Un **diagnostic de vos consommations** selon vos équipements
- ✓ Une **simulation d'économies** d'énergie pour votre TPE/PME
- ✓ La consultation de **Fiches Actions des premiers gestes à faire** pour la sobriété énergétique
- ✓ La possibilité d'appeler un **conseiller pour vous guider**



Un parcours de formation qui permettra de monter en compétence et de mettre en place des actions concrètes (Mars 2023)

- ✓ Un **parcours hybride** adapté à vos disponibilités (présentiel & à distance)
- ✓ Le **déplacement d'un expert** pour vous **accompagner sur le terrain**
- ✓ Des **modules** de formation **personnalisés** à votre secteur d'activité avec des **exemples concrets**
- ✓ Un contenu à forte valeur ajoutée pour comprendre **les enjeux, les leviers** et **passer à l'action**



Rappel des grands jalons du programme

Pré-inscription ouverte !



- Un formulaire à remplir pour être notifié du lancement officiel du programme www.baisselleswatts.fr
- Vous pouvez d'ores et déjà contacter un conseiller pour obtenir plus d'informations 01.81.69.81.92

FIN NOVEMBRE 2022

Lancement de la plateforme Baisse les Watts et du Carnet de bord Energie



- Un Carnet de bord Energie avec Fiches Actions
- Un conseiller pour vous accompagner dans la durée
- Des ressources pour vous aider à passer à l'action (actualités, aides & subventions)

T1 2023

Lancement des parcours de formation



- Un parcours de formation adapté à votre filière et vos disponibilités
- Un programme d'engagement récompensant votre passage à l'action



LA POSTE

Dans le cadre du dispositif :



Merci pour votre attention !

Rejoignez-nous sur
www.baisselleswatts.fr



LA POSTE

En partenariat avec :



Avec le soutien de :





**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

AIDES AU SURCOÛT DU GAZ ET DE L'ÉLECTRICITÉ

Sommaire

- Réduction de l'impact de la hausse
 - Aide énérgo-intensifs et bouclier tarifaire
 - Médiation de l'énergie / Charte des fournisseurs
- Mesures de soutien à la trésorerie (PGE résilience, Autres dispositifs)
- Gestion des difficultés
- Perspectives

Réduction de l'impact de la hausse

Mesures d'aide 1/2

- **Remise Carburant**
- **Bouclier Tarifaire : 2022 – 2023**
 - Mesure à destination des ménages mais aussi des TPE (inf à 10 salariés et 2M€ de CA – **compteur inf 36 kVA**)
 - Hausse limitée à 4% en 2022 et 15 % en 2023
- **Guichet d'aide au paiement des factures (« Aide aux énérgo-intensifs ») : 2022 – 2023**
 - Principe : aide aux entreprises grandes consommatrices - période de mars à déc 2022
 - Bénéficiaires :
 - Gros consommateurs (Coûts de l'énergie > 3% CA 2021, ou 6% CA S1 2022)
 - **ET** Augmentation des prix (x1,5 ou x2 selon la période / aide demandée)
 - **ET (éventuellement)** baisse de rentabilité
 - Nature de l'aide : remboursement d'une partie de ce qui **dépasse l'augmentation**
 - 2 Simplifications (octobre et novembre 2022) – demande possible jusqu'au 31/12/2022
 - Dépôt de la demande **et simulateur** sur www.impots.gouv.fr

Réduction de l'impact de la hausse

Mesures d'aide 2/2

- **Amortisseur électricité : *uniquement 2023***
 - Principe : aide aux TPE/PME non éligibles au bouclier tarifaire
 - Bénéficiaires : Coûts de l'électricité > 325 €/MWh
 - Nature de l'aide : prise en charge des surcoûts :
 - Dans la limite de 800 €/MWh
 - Pour 25% de la consommation
 - Pas de démarche de l'utilisateur (versé au fournisseur)
- **Synthèse :**

Mesure	2022	2023	Gaz	Elec.	Cible	Remarque
Bouclier Tarifaire	x	x		x	TPE – puissance inf à 36 kVA	
Guichet d'aide au paiement des factures d'énergie (« énérgo-intensifs »)	x	x	x	x	Gros consommateurs fortement impactés	1ère simplification en octobre 2ème simplification fin novembre
Amortisseur Electricité		x		x	TPE/PME non éligibles au bouclier tarifaire	Coûts > 325 €/MWH, prise en charge directe, 25% de la conso

Réduction de l'impact de la hausse

Relations avec les fournisseurs

- En cas de difficulté :
 - moins de 10 salariés et CA inférieur à 2M€
→ Médiateur national de l'énergie
 - Au moins 10 salariés ou CA supérieur à 2M€
→ Médiateur des entreprises
ou médiateurs internes de certains fournisseurs (ex: EDF, ENGIE)
- A noter : le 04/10/2022, signature par certains fournisseurs de la **charte des 25 engagements pour aider les consommateurs à faire face à la crise énergétique**
 - Engagement à proposer un contrat à tout usager
 - Contre-garantie de l'État pour les entreprises en difficulté
 - Publication de prix de référence par la CRE

Mesures de soutien à la trésorerie

- PGE Résilience :
 - Similaire au PGE Covid (durée, taux)
 - Montant limité à 15% du CA (cumulable avec PGE Covid)
 - Lien avec la crise UKR/RUS
 - Instruit par les banques (justification de la solvabilité)
 - Jusqu'au 31/12/2022
- Autres prêts possibles :
 - Prêt à taux bonifié – ministère de l'économie
 - Prêt industrie BPI
- Dispositifs de droit commun :
 - Activité partielle – activité partielle longue durée
 - Étalement dettes fiscales et sociales
- En cas de difficultés importantes, un réseau institutionnel pour être accompagné : CODEFI, CCI/CMA, GPA, Tribunal de Commerce, AJMJ, Banque de France, CRP, DDETS...

Perspectives

La réduction de la consommation

Envisager un coût de l'énergie durablement plus élevé qu'historiquement

1. Diagnostics et accompagnements par les acteurs institutionnels (CCI, ADEME)
2. France 2030 – Appel à projets « industrie Zero Fossile » pour limiter la dépendance aux énergies fossiles.
3. Plan de sobriété du 06/10/2022 :
 - 15 actions concrètes pour limiter la consommation d'énergie des entreprises
 - Mesures spécifiques pour 7 secteurs : ERP/Tertiaire, Culture et sport, Logement, Industrie, Transports, Numérique, Collectivités territoriales

LES GRANDES PROPOSITIONS PAR SECTEUR

Établissements recevant du public, activités tertiaires et marchandes

Les principaux postes de consommation de ce secteur proviennent principalement du chauffage (49%) mais également de l'éclairage (dans les commerces et les transports), de la cuisson (dans les cafés, hôtels, restaurants), de l'eau chaude sanitaire (dans les cafés, hôtels, restaurants) ou encore du froid alimentaire (dans les commerces).

LES ENGAGEMENTS DES SECTEURS DU COMMERCE, DES SERVICES MARCHANDS ET DU TOURISME

Dans les commerces, les grandes et moyennes surfaces et dans les centres commerciaux

- **Diminuer la lumière de 30%** en présence du public dans les grandes et moyennes surfaces ainsi que dans les centres commerciaux et, lorsque cela est possible, dans les magasins.
- **Suspendre le renouvellement d'air la nuit.**
- **Diminuer l'éclairage de la surface de vente de 50%** avant l'arrivée du public.
- **Éteindre les publicités et enseignes lumineuses** après la fermeture des magasins (au moins pour les centres commerciaux et les moyennes et grandes surfaces commerciales).
- **Produire l'eau chaude en dehors des périodes de pic de consommation** du matin et de la fin de journée.
- En cas d'ÉcoWatt rouge et en particulier sur les périodes de fortes tensions sur les réseaux

(8h-12h et 18h-20h), **diminuer la température de chauffage d'au moins 2°C pour une température au point de consigne réglée à 17°C.**

Dans les hôtels, cafés et restaurants et dans les hébergements touristiques

- **Réduire la température à 17°C au point de consigne hors de la présence des clients et du personnel** dans les salles de restaurant, les chambres et salles inoccupées, les couloirs et réceptions, les salles de sports.
- **Chauffage de l'eau, baisser d'1°C la température des piscines intérieures et extérieures**, baisser la température des saunas, hammams, jacuzzis ainsi que leurs horaires d'utilisation.
- **Établissements de thalassothérapie** : baisse de 1°C dans la limite de 31°C pour la température des piscines ludiques et baisse de 1°C de la température des bassins de soins dans la limite de 33°C.
- **Éclairage intérieur et extérieur** : éteindre les lumières et enseignes lumineuses des cafés et restaurants à la fin du service, les hôtels s'engageant à éteindre leurs enseignes entre minuit et 6h du matin.

Dans les congrès, foires et salons

- **Déclenchement du chauffage ou de la climatisation une heure avant l'arrivée du public** puis baisse progressive jusqu'à **extinction le soir une heure avant la fermeture au public.**
- **Extinction de tous les éclairages deux heures après la fermeture des évènements et, dès la**

LES GRANDES PROPOSITIONS PAR SECTEUR

Industrie

L'industrie est le secteur économique où l'énergie a un impact direct sur la compétitivité des entreprises et donc sur la décision même de production ou d'arrêt de production. Ce secteur économique a porté ses investissements d'efficacité énergétique et de décarbonation dans ses procédés à un niveau élevé, réduisant ainsi son intensité énergétique de 40% depuis 1990.

L'industrie, dans le contexte actuel, continue de s'engager sur la voie de la sobriété énergétique, sans dégradation du volume de production, et au-delà même des procédés de production.

POUR SUIVRE L'OPTIMISATION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES DES PROCÉDÉS DE PRODUCTION

Massifier les actions d'audit énergétique et déployer des solutions de management et d'optimisation de l'énergie

Les audits énergétiques et les diagnostics d'efficacité énergétique sont clés pour identifier et profiter des gisements de sobriété sur les processus de production industrielle.

De nombreuses initiatives existent auprès d'acteurs comme Bpifrance, l'Ademe, les CCI, les centres techniques industriels (CETIM). La plateforme *Je décarbore* recense ces prestations et organise des ateliers nationaux et régionaux pour faire se rencontrer les acteurs de l'économie d'énergie, offreurs et demandeurs. Elle permet en outre d'identifier la part de contenu local des offres des solutions proposées.

CAS PRATIQUE

Metron lance le programme *Decab Fast Track* pour déployer auprès d'une centaine de groupes industriels une solution numérique de management de l'énergie et d'optimisation des procédés industriels, complétée de prestations de services pour former et accompagner les équipes industrielles sur 24 mois. Ce programme sera cofinancé en grande partie par ses partenaires, BNP Paribas, AWS et Dalika.

Il illustre à la fois l'apport possible de solutions numériques pour l'industrie et l'appétence d'acteurs financiers pour s'investir dans ces actions de transformation qui apportent de la sobriété.

Engager plus significativement des investissements à retour sur investissement rapide pour les économies d'énergie

Sur la base notamment des audits de performance mentionnés ci-dessus, plusieurs investissements permettent de réaliser rapidement des économies d'énergie :

- systèmes de management de l'énergie,
- capteurs,
- isolation thermique des réseaux de chaleur,
- étanchéité des réseaux...

L'apport des dispositifs publics de soutien tels que les CEE, les aides directes des appels à projet *decarbFlash* permettent de réduire le temps de retour sur investissement.